③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	8 576 051	FH		FI	8 576 051	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 576 051	FK		FL	8 576 051	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 921	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21 081	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 634 054	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	594 017	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	22 907	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 296 909	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	45 189	
	Salaires et traitements*					FY	1 129 207	
	Charges sociales (10)					FZ	337 796	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*					GA	391 432	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	53 741	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 871 201	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	762 853	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 596	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 658	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	8 254	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 113	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12 113	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 858)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	758 994	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	74 516
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	74 516
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	157
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	32 500
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	32 658
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	41 858
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	177 157
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 716 825
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 093 130
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	623 695

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 921
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	157	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	32 500	
Produits des cessions d'éléments d'actif		74 516

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Comptes Annuels 2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

SARL ABIOXIR
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

Signé électroniquement le 16/11/2023 par Christophe DERAR

CERTIFIE CONFORME ORIGINAL

Signed with universign

GESTION FRANCE ENTREPRISES

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de MARSEILLE PACA
9, Rue Bonaparte

06800 CAGNES SUR MER

Tél. 04 92 12 59 99 Fax. 04 92 12 59 90
Courriel : gfenice@gfe06.com
Web :

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABIOXIR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 99 Chemin du Vallon des Vaux 06800 CAGNES SUR MER — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 5 2 3 7 5 4 2 1 0 0 2 1 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/03/2023

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	118 110	AG 53 284	64 826
		Fonds commercial (1)	AH	609 121	AI	609 121
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 094 109	AK 26 250	2 067 859
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	419 026	AQ 221 443	197 583
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	116 918	AS 46 420	70 498
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 767 907	AU 989 811	778 095
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	9 440	CV	9 440
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	57 700	BI	57 700
		TOTAL (II)	BJ	5 192 334	BK 1 337 209	3 855 124
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	459 911	BM	459 911
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	9 950	BW	9 950
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 814 995	BY 4 015	1 810 979
		Autres créances (3)	BZ	284 199	CA	284 199
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	200 000	CE	200 000
		Disponibilités	CF	659 258	CG	659 258
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	11 244	CI	11 244
		TOTAL (III)	CJ	3 439 558	CK 4 015	3 435 543
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 631 893	1A 1 341 225	7 290 667

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABIOXIR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 765 394
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	623 695
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 719 090
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 225 264
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 528
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 971
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	613 681
	Dettes fiscales et sociales	DY	320 122
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	4 625
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 299 385
	TOTAL (IV)	EC	4 571 577
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 290 667

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 770 794
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ABIOXIR

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 300 000 euros
Siège social : 99, chemin du Vallon des Vaux
06800 – Cagnes sur Mer

452 375 421 RCS ANTIBES

AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU

30 SEPTEMBRE 2023 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU

31 MARS 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique gérant décide d'affecter *le bénéfice* de l'exercice s'élevant à 623 695 euros de la manière suivante :

AFFECTATION

- Au poste « autres réserves », pour 386 335 euros
- A titre de dividende, pour 237 360 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'associé unique reconnaît avoir été informé que ce dividende, donnera lieu, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

RAPPEL DES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

L'associé unique gérant rappelle les dividendes qui ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Les sommes distribuées après le 01 janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercices	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année N-1	/		
Année N-2	460 407 €		

LA GERANCE

Signé électroniquement le 16/11/2023 par
Christophe DEFER

Signed with universign

S.A.R.L. ABIOXIR
Société à Responsabilité Limitée (à associé unique)
99 Chemin du Vallon des Vaux
06800 CAGNES SUR MER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

FIFM AUDIT - 36, rue Lamartine - 06000 NICE - Tél : 04 92 47 74 74 - Fax : 04 93 13 00 93

SARL au capital de 1000 € inscrite Près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Siret 494 179 401 00018 – TVA intracommunautaire FR12 494 179 401

www.safifm.com

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2023

A l'associé unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 septembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.R.L. ABIOXIR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A.R.L. ABIOXIR à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.R.L. ABIOXIR à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la S.A.R.L. ABIOXIR ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société S.A.R.L. ABIOXIR.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en en fait partie intégrante.

Fait à Nice, le 15 septembre 20223

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT
Commissaire aux comptes inscrit à la compagnie d'Aix-en-Provence

Jean-Luc WILLIGENS
Mandataire social et responsable technique

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	118 111	53 284	64 826	52 842
Fonds commercial	609 121		609 121	395 000
Autres immobilisations incorporelles	2 094 109	26 250	2 067 859	1 029 925
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	419 027	221 443	197 583	242 726
Installations techniques, matériel et outilla	116 919	46 420	70 499	48 822
Autres immobilisations corporelles	1 767 908	989 812	778 096	762 923
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 440		9 440	9 440
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	57 701		57 701	47 012
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 192 334	1 337 210	3 855 125	2 588 690
Stocks				
Matières premières et autres approv.	459 911		459 911	404 043
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 814 996	4 016	1 810 980	1 033 492
Fournisseurs débiteurs	12 000		12 000	
Personnel	558		558	
Etat, Impôts sur les bénéfices	67 844		67 844	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 650		27 650	11 310
Autres créances	176 147		176 147	172 225
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	9 950		9 950	
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	200 000
Disponibilités	659 258		659 258	1 089 720
Charges constatées d'avance	11 245		11 245	9 906
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 439 559	4 016	3 435 543	2 920 696
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**8 631 893**	**1 341 225**	**7 290 668**	**5 509 386**

Bilan

	Net au 31/03/23	Net au 31/03/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 765 395	1 514 492
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	623 695	602 921
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 719 090	2 447 413
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	1 225 264	365 277
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 225 264	365 277
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	100 528	2 322
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 971	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 681	421 705
Personnel	124 017	112 548
Organismes sociaux	86 513	70 353
Etat, Impôts sur les bénéfices		23 155
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	95 568	71 710
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	14 025	20 683
Dettes fiscales et sociales	320 122	298 449
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 625	2 331
Produits constatés d'avance	2 299 385	1 971 890
TOTAL DETTES	4 571 578	3 061 973
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**7 290 668**	**5 509 386**

Compte de résultat

	du 01/04/22 au 31/03/23 12 mois	%	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	8 576 051	100,00	6 954 654	100,00	1 621 398	23,31
Autres produits	58 003	0,68	23 848	0,34	34 155	143,22
Total	**8 634 054**	**100,68**	**6 978 502**	**100,34**	**1 655 553**	**23,72**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.	594 018	6,93	425 358	6,12	168 660	39,65
Variation de stock (m.p.)	22 908	0,27	-85 047	-1,22	107 954	-126,94
Autres achats & charges externes	5 296 909	61,76	4 299 932	61,83	996 978	23,19
Total	**5 913 835**	**68,96**	**4 640 243**	**66,72**	**1 273 592**	**27,45**
MARGE SUR M/SES & MAT	2 720 220	31,72	2 338 259	33,62	381 961	16,34
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	45 189	0,53	52 092	0,75	-6 903	-13,25
Salaires et Traitements	1 129 208	13,17	920 617	13,24	208 591	22,66
Charges sociales	337 796	3,94	294 557	4,24	43 239	14,68
Amortissements et provisions	391 433	4,56	373 111	5,36	18 321	4,91
Autres charges	53 741	0,63	12 702	0,18	41 039	323,09
Total	**1 957 367**	**22,82**	**1 653 079**	**23,77**	**304 288**	**18,41**
RESULTAT D'EXPLOITATION	762 853	8,90	685 180	9,85	77 673	11,34
Produits financiers	8 255	0,10	90 064	1,30	-81 809	-90,83
Charges financières	12 114	0,14	2 065	0,03	10 048	486,56
Résultat financier	**-3 859**	**-0,04**	**87 999**	**1,27**	**-91 858**	**-104,39**
RESULTAT COURANT	758 994	8,85	773 179	11,12	-14 185	-1,83
Produits exceptionnels	74 517	0,87	170 130	2,45	-95 613	-56,20
Charges exceptionnelles	32 658	0,38	132 861	1,91	-100 203	-75,42
Résultat exceptionnel	**41 858**	**0,49**	**37 269**	**0,54**	**4 589**	**12,31**
Impôts sur les bénéfices	177 157	2,07	207 527	2,98	-30 370	-14,63
RESULTAT DE L'EXERCICE	**623 695**	**7,27**	**602 921**	**8,67**	**20 774**	**3,45**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 7 290 668 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 623 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	395 000			609 121
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 123 819	1 304 220	1 699	2 212 220
Immobilisations incorporelles	**1 518 819**	**1 304 220**	**1 699**	**2 821 341**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	410 188	12 780	3 942	419 027
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 180	59 288	45 549	116 919
- Installations générales, agencements aménagements divers		13 349		13 349
- Matériel de transport	1 360 414	425 305	150 950	1 634 769
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 958	19 123	30 292	119 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 004 740**	**529 846**	**230 733**	**2 303 853**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440	850 000	850 000	9 440
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 012	13 597	2 908	57 701
Immobilisations financières	**56 452**	**863 597**	**852 908**	**67 141**
ACTIF IMMOBILISE	**3 580 011**	**2 697 662**	**1 085 339**	**5 192 334**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 304 220	529 846	863 597	2 697 662
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 304 220**	**529 846**	**863 597**	**2 697 662**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			850 000	850 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 699	230 733	2 908	235 339
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 699**	**230 733**	**852 908**	**1 085 339**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	609 121
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**609 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	38 475	90,00	25 242
ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	34 447	90,00	25 420
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		115 760	100,00	56 857
ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	18 278	90,00	11 275
ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	13 759	90,00	5 696
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	65 957	10,00	65 957
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	126 982	10,00	48 056

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 200	9 200	230		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	159 165		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 052	34 958	1 699	79 534
Immobilisations incorporelles	**41 052**	**34 958**	**1 699**	**79 534**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	167 463	46 584	4 566	221 443
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 358	23 379	44 004	46 420
- Installations générales, agencements aménagements divers		181		181
- Matériel de transport	671 787	255 624	120 131	925 968
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 662	30 707	29 531	63 663
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**950 269**	**356 474**	**198 232**	**1 257 675**
ACTIF IMMOBILISE	**991 321**	**391 433**	**199 931**	**1 337 210**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 168 140 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 701		57 701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 814 996	1 814 996	
Autres	284 199	284 199	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 245	11 245	
Total	**2 168 140**	**2 110 439**	**57 701**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	12 000
Personnel - produits à recevoir	58
Total	**12 058**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 563 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 225 264	432 452	770 312	22 500
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 681	613 681		
Dettes fiscales et sociales	320 122	320 122		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	105 153	105 153		
Produits constatés d'avance	2 299 385	2 299 385		
Total	**4 563 606**	**3 770 794**	**770 312**	**22 500**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 160 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	300 012			
(**) Dont envers les associés	98 324			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 98 324 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	47 297
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	75 815
Charg.Soc./Conges A Payer	31 825
Charges sociales - charges à payer	66
Etat - autres charges à payer	8 381
Taxe Apprentissage	442
Total	**163 827**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	11 245		
Total	**11 245**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	2 299 385		
Total	**2 299 385**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	54 936
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	48 289
Autres engagements donnés	48 289
Total	**103 225**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 936 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 1.31 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Bilan au 31/03/2023

Période du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe

ABIOXIR

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABIOXIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 7 290 668 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 623 695 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
* Agencements des constructions : 9 à 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
* Matériel informatique : 2 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	395 000			609 121
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 123 819	1 304 220	1 699	2 212 220
Immobilisations incorporelles	**1 518 819**	**1 304 220**	**1 699**	**2 821 341**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	410 188	12 780	3 942	419 027
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	103 180	59 288	45 549	116 919
- Installations générales, agencements aménagements divers		13 349		13 349
- Matériel de transport	1 360 414	425 305	150 950	1 634 769
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 958	19 123	30 292	119 789
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 004 740**	**529 846**	**230 733**	**2 303 853**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 440	850 000	850 000	9 440
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 012	13 597	2 908	57 701
Immobilisations financières	**56 452**	**863 597**	**852 908**	**67 141**
ACTIF IMMOBILISE	**3 580 011**	**2 697 662**	**1 085 339**	**5 192 334**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 304 220	529 846	863 597	2 697 662
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 304 220**	**529 846**	**863 597**	**2 697 662**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			850 000	850 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 699	230 733	2 908	235 339
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**1 699**	**230 733**	**852 908**	**1 085 339**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	609 121
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**609 121**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
ABIOXIR 0 06800 CAGNES SUR MER	2 000	38 475	90,00	25 242
ABIOXIR 5 6 60750 CHOISY-AU-BAC	2 000	34 447	90,00	25 420
ABIOXIR BE1 5330 ASSESSE		115 760	100,00	56 857
ABIOXIR 3 4 91080 COURCOURONNES	2 000	18 278	90,00	11 275
ABIOXIR 1 2 69700 MONTAGNY	2 000	13 759	90,00	5 696
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI SKAMPI OA 06800 CAGNES-SUR-MER	1 200	65 957	10,00	65 957
SCI SKAMPI 06800 CAGNES SUR MER	1 200	48 056	10,00	48 056

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	9 200	9 200	230		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	240	240	159 165		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	41 052	34 958	1 699	79 534
Immobilisations incorporelles	**41 052**	**34 958**	**1 699**	**79 534**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	167 463	46 584	4 566	221 443
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 358	23 379	44 004	46 420
- Installations générales, agencements aménagements divers		181		181
- Matériel de transport	671 787	255 624	120 131	925 968
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 662	30 707	29 531	63 663
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**950 269**	**356 474**	**198 232**	**1 257 675**
ACTIF IMMOBILISE	**991 321**	**391 433**	**199 931**	**1 337 210**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 168 140 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	57 701		57 701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 814 996	1 814 996	
Autres	284 199	284 199	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 245	11 245	
Total	**2 168 140**	**2 110 439**	**57 701**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	12 000
Personnel - produits à recevoir	58
Total	**12 058**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 563 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 225 264	432 452	770 312	22 500
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 681	613 681		
Dettes fiscales et sociales	320 122	320 122		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	105 153	105 153		
Produits constatés d'avance	2 299 385	2 299 385		
Total	**4 563 606**	**3 770 794**	**770 312**	**22 500**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 160 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	300 012			
(**) Dont envers les associés	98 324			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 98 324 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs Factures Non Parvenues	47 297
Personnel - Dettes Prov.Pour Conges	75 815
Charg.Soc./Conges A Payer	31 825
Charges sociales - charges à payer	66
Etat - autres charges à payer	8 381
Taxe Apprentissage	442
Total	**163 827**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avance	11 245		
Total	**11 245**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits 10% D Avance	2 299 385		
Total	**2 299 385**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	54 936
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur crédit	48 289
Autres engagements donnés	48 289
Total	**103 225**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 936 euros
Indemnités de départ à la retraite - calcul selon hypothèses retenues :
- Taux de rotation : lent, variable en fonction de l'âge et de l'ancienneté
- Taux d'actualisation : 1.31 %
- Taux de progression salaires : 2 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.